



Lettre d'information DRAAF

L'information mensuelle de la DRAAF des Pays de la Loire pour les acteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt

S'abonner : [abonnement infolettre DRAAF Pays de la Loire](#)

n° 6 - Février 2025

Enquête de lectorat

Lors du lancement de l'infolettre de la DRAAF à destination des acteurs professionnels de l'agriculture, de l'alimentation, et de la forêt, la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, directrice de publication s'est engagée à réaliser une enquête de lectorat auprès des abonnés en début d'année 2025. Au terme de six numéros publiés mensuellement depuis le mois de septembre, il paraît désormais opportun de vous interroger en tant que lecteurs sur l'intérêt que vous portez à cette publication.

Vous serez donc prochainement destinataire de cette enquête, pour tirer un premier bilan de l'infolettre DRAAF et la faire évoluer, si besoin, selon vos retours.

Enseignement et formation



Parcoursup, l'entrée dans l'enseignement supérieur agricole

L'enseignement agricole a toujours été présent sur les plateformes Admission post-bac et désormais Parcoursup, pour mettre en avant et valoriser les parcours de réussite qu'il offre aux jeunes, qu'ils soient issus d'un cursus dans l'enseignement secondaire agricole ou de l'enseignement général. Pour la rentrée scolaire 2025, l'appareil de formation agricole des Pays de la Loire propose plus de 3200 places, du brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) au titre d'ingénieur.

En savoir plus : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/l-enseignement-agricole-est-aussi-dans-parcoursup>



Une feuille de route entre l'enseignement agricole et le secteur coopératif

La DRAAF et La Coopérative Agricole Grand Ouest viennent de signer une feuille de route pour développer, durant deux ans, des partenariats en faveur de l'enseignement agricole régional.

En savoir plus : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/une-feuille-de-route-entre-l-enseignement-et-la-cooperation-agricoles-en-pays>

Productions et filières agricoles



Résultats des élections aux chambres d'agricultures des Pays de la Loire

Les élections aux chambres d'agricultures se sont déroulées du 15 au 31 janvier 2025. Dans la région, elles portaient à la fois sur l'échelon territorial (ex-chambres départementales), et sur le collège des chefs d'exploitations et assimilés de la chambre régionale. La listes portées par la FNSEA et les JA restent majoritaires dans les cinq départements et au niveau régional.

En savoir plus : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/resultats-des-elections-aux-chambres-d-agriculture-en-pays-de-la-loire>



Levée de l'embargo sur certaines filières de volailles à destination des États-Unis et du Canada

En fin d'année 2024, le Canada, puis les États-Unis en janvier 2025, ont levé leurs restrictions imposées à l'importation de volailles françaises depuis le 1er octobre 2023, date de démarrage de la vaccination des canards contre la grippe aviaire en France. Une décision pas sans conséquence pour la filière ligérienne, au regard de son poids dans les exportations nationales vers ces deux pays.

En savoir plus : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.rie.gouv.fr/export-levée-de-l-embargo-sur-certaines-filières-de-volailles-a-destination>

Forêt et bois

La commission régionale de la forêt et du bois fait le point sur la politique forestière régionale

La commission régionale de la forêt et du bois (CRFB) s'est réunie le 16 janvier 2025. Après être revenu sur le périmètre de compétence des ministères chargés de l'agriculture d'une part et de la transition écologique d'autre part en matière forestière, la commission a examiné l'avancement du Programme régional de la forêt et du bois, le schéma régional de gestion sylvicole (forêt privée), la politique régionale de défense contre les incendies de forêt, les aides financières et la certification PEFC.

En savoir plus : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/2025>

Agro-environnement



Fertilisation azotée : résultats de la campagne culturale 2022-2023

Le programme d'action régional "nitrates" des Pays de la Loire a instauré une obligation de déclaration des pratiques de fertilisation azotée pour les exploitations ayant leur siège dans la région. Les derniers résultats synthétiques de suivi de la pression azotée, relatifs à la précédente campagne (2022-2023) sont publiés.

En savoir plus : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.rie.gouv.fr/synthese-des-donnees-des-campagnes-culturelles-2017-2018-a-2022-2023->

Statistiques et données économiques



Étude : L'agriculture biologique en 2023 en Pays de la Loire

12,5% de la SAU régionale, 9% des surfaces françaises, 4200 exploitations engagées... Les Pays de la Loire sont la 4ème région française pour l'agriculture biologique. Le service Statistiques de la DRAAF vient de publier une étude de fond sur la situation de l'agriculture biologique régionale en 2023.

En savoir plus : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/l-agriculture-biologique-en-pays-de-la-loire>



Les derniers bilans annuels régionaux de 2024

Melon et concombre font l'objet des derniers bilans annuels 2024 par le Réseau des nouvelles des marchés - Centres d'Angers et de Tours

En savoir plus : https://rnm.franceagrimer.fr/bilan_campagne?menu

Retrouver l'infolettre sur le site de la DRAAF : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/l-infolettre-de-la-draaf/professionnels>

S'abonner à cette infolettre : [abonnement infolettre DRAAF Pays de la Loire](#)

Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement par la DRAAF des Pays de la Loire, à des fins d'établissement d'une liste de diffusion de la présente infolettre.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement des données. Ces droits peuvent être exercés en écrivant à l'adresse suivante : DRAAF des Pays de la Loire - 5 rue Françoise Giroud CS 67516 44275 Nantes cedex 02, ou à l'adresse courriel : communication.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr. Veuillez à préciser vos nom, prénom et adresse postale lors de votre demande.

En savoir plus sur la politique de protection des données de la DRAAF : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/protection-des-donnees>

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos informations, vous pouvez vous désinscrire : communication.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr